

Agro 
Campus
Dijon

 CFPPA Dijon
Quetigny



FICHE RNCP 5833

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

TRAVAUX DE CONDUITE ET ENTRETIEN DES ENGINS AGRICOLES

SPÉCIALITÉ : CONDUITE ET ENTRETIEN DES ENGINS DE LA PRODUCTION AGRICOLE



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 dans le cadre des formations courtes.



DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Durant la période 2020 - 2022, 78% des apprenants ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivants leur formation.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

À l'issue de sa formation, le détenteur du BPA TCEEA est compétent pour utiliser l'équipement agricole en tant qu'employé ou au nom d'un client.

Il est également capable d'effectuer la maintenance de base de cet équipement, de réaliser toutes les opérations liées à la culture et à l'élevage, de gérer le stockage des produits finis, ainsi que d'assurer l'entretien et le développement des structures de l'exploitation ou bien encore vendre les productions en passant par leur transformation.

LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe.
- Faire valider votre projet professionnel par un prescripteur.

Le diplôme sera délivré en fin de formation en justifiant d'au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein et de la validation de l'ensemble de vos modules.

UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels en ayant pour objectifs :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.
- En cas de validation partielle du diplôme, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les UC manquants.

QU'APPREND-T-ON EN BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX DE CONDUITE ET ENTRETIEN DES ENGIN AGRICOLES ?

Le BPA TCEEA est un diplôme de niveau 3. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables d'exécuter, à partir de directives précises du chef d'exploitation, les activités suivantes :

- Préparation du chantier (prise en compte de la commande ; vérification du bon fonctionnement et des points de sécurité du matériel ; attelage et dételage des outils ; préparation du matériel ; réglages des matériels ; préparation du convoyage ; remisage en fin de chantier).
- Conduite en sécurité de tracteurs et/ou automoteurs (prise en charge avant mise en route, conduite sur route, conduite de tracteurs ou d'automoteurs en situation de travail).
- Utilisation des matériels et équipements, réalisation des travaux mécanisés et manuels relatifs aux :
 - opérations culturales (travail du sol, semis...)
 - opérations de traitement et d'épandage
 - opérations de récolte et de stockage
- Entretien courant des matériels et équipements (entretien et nettoyage du matériel roulant, des outils portés et/ou tractés ; maintenance de premier niveau et remise en état des matériels ; remisage du matériel ; stockage, manipulation et élimination des consommables et déchets ; rangement et stockage des outils et fournitures ; nettoyage et entretien des locaux)
- Initiation à l'apiculture



À noter : Le BPA TCEEA offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- CACES R482 catégorie E
- CIPP Décideur en entreprise non soumise à agrément
- SST

COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le BP se déroule sur une année scolaire avec 1280 heures de formation comprenant :

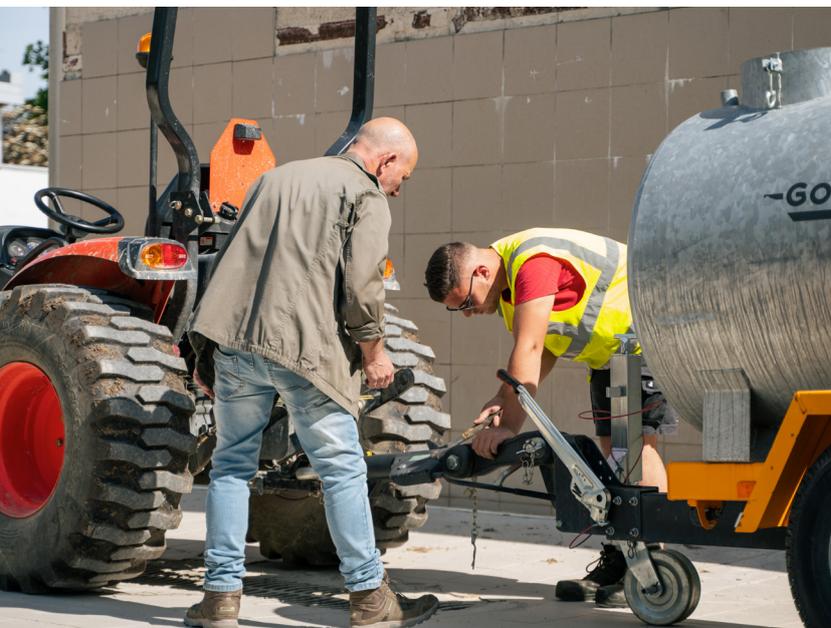
- 839 h en centre soit 24 semaines
- 441 h en entreprise soit 12,5 semaines

La formation en entreprise se déroule sur 3 périodes distinctes réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- 3 unités capitalisables générales (UCG) dont 2 faisant l'objet d'une VAA* (les UCG1 et UCG2 peuvent être validées par équivalence académique)
- 2 unités capitalisables d'option (UCO)
- 3 unités capitalisables de spécialité (UCS)
- 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

*VAA : Validation des Acquis Académiques



QUELS MÉTIERS ?

- Salarié en exploitation agricole, maraîchère et horticole
- Salarié en Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA/ETA)
- Salarié en Entreprise de Travaux Agricoles (ETA)
- Vendeur conseil en magasin de producteur

QUELLES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

- Certificat de spécialisation (ex.: sylviculture)
- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
- Brevet Professionnel Responsable de Productions
- Brevet Professionnel Vendeur Conseil en Jardinier
- Mécanicien réparateur d'engin agricole



LES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS :

Le diplôme Brevet Professionnel Agricole est délivré après l'obtention de 10 unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier. Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles, réalisées sur les lieux de stage. Des fiches de tâches ainsi que des résumés vous serviront de support.

Réaliser les travaux de semis :

- Participer au choix des cultures de l'exploitation
- Préparer les sols pour le semis et semer

Réaliser le suivi de culture :

- Détecter les maladies ou parasites susceptibles de nuire aux cultures et mener des actions préventives et/ou curatives

Participer aux récoltes :

- Préparer et acheminer le matériel sur le lieu de travail
- Effectuer le travail de récolte

Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau des matériels et équipements agricoles :

- Assurer la maintenance et la remise en état des matériels agricoles

S'intégrer dans l'environnement professionnel d'une exploitation, d'une CUMA ou d'une ETA :

- Répondre à une annonce d'emploi
- Réagir en cas d'accident du travail

S'adapter à la saisonnalité du métier :

- Entretien et adapter les bâtiments de l'exploitation agricole
- Participer à l'activité de stockage des productions

Ou en fonction des profils

- Transformation des produits végétaux
- Commercialisation des produits végétaux



LES FINANCEMENTS :

Demandeur d'emploi : nous contacter



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrée.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens, en présence de vos prescripteurs, auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs d'autres CFPPA se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propre à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser le pôle paysager, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que de 5 hectares d'espaces vert support des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Vos formateurs en accord avec le coordonnateur, proposeront différentes modalités pédagogiques, adaptées aux compétences professionnelles, et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration sur place est possible aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Agro 
**Campus
Dijon**
CFPPA Dijon
Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : aurelien.yvoz@educagri.fr

SCANNE
MOI



agro-campus-dijon.fr